

FOIRE AUX QUESTIONS

De la visio communication/information IFCS-TL

Le mardi 13 janvier 2026

17h à 18h45

Inscription au concours 2026 de l'IFCS-TL :

L'inscription au concours 2026 est entièrement dématérialisée, aucun dossier papier ne sera accepté.

Effective depuis le 02/01/2026 jusqu'au 15/02/2026 minuit.

Toutes les informations relatives au concours 2026 sont accessibles sur le site de l'IFCS-TL/concours cadre de santé/brochure d'information Sélection 2026.

La complétude du dossier est-elle indiquée au candidat ?

La validation du dossier par le candidat n'est possible que lorsqu'il est complet.

Ensuite, lorsque l'IFCS-TL a validé le dossier, c'est-à-dire que toutes les pièces sont conformes, un mail est adressé automatiquement au candidat. Nous vous invitons à consulter régulièrement votre messagerie.

Le fait que le dossier d'inscription soit complet est-il indiqué au candidat ?

Oui (Cf. réponse précédente).

Si une pièce n'était pas conforme, vous serez contacté par le secrétariat pour compléter votre dossier.

Nous vous conseillons d'anticiper vos démarches car à l'approche de la clôture, le 15 février, nous ne pourrons plus laisser la possibilité de modifier les dossiers.

Numéro ADELI ou RPPS ?

Une attestation d'inscription à l'ONI ou ONMK ou du numéro RPPS doit obligatoirement être communiquée par chaque candidat, selon sa filière d'origine. Anticiper les démarches.

Le numéro ADELI est-il suffisant ? La photocopie du caducée est-elle suffisante ?

Non, il faut fournir une attestation écrite.

Une attestation d'inscription à l'Ordre National Infirmier est-elle suffisante ?

Oui pour les candidats de la filière infirmière. Elle doit être en cours de validité pour le concours de l'année (résultats admission).

Comment obtenir un numéro d'INE ou BEA?

Le N° INE ou BEA est sur le relevé de notes du Baccalauréat à partir de 1995, sur une carte étudiante universitaire ou relevé de notes universitaire. A défaut, la personne doit s'adresser soit au rectorat soit à l'établissement où elle a passé son baccalauréat.

Est-ce qu'un diplôme infirmier des Pays-Bas avec autorisation d'exercer en France est reconnu pour l'inscription au concours d'entrée à l'IFCS-TL ?

Oui, il s'agit d'un diplôme Européen.

Que signifient copies du diplôme et de la pièce d'identité certifiées conformes ?

Le candidat doit préciser de façon manuscrite sur les documents « certifié conforme à l'original ».

Faut-il la totalité des attestations d'employeur ? Faut-il adresser les attestations de travail intérimaire, de vacations ?

Oui, elles doivent permettre de justifier des 4 années d'exercice professionnel minimum requis au moment de l'inscription au concours de l'année.

Vigilance : un contrat de travail n'est pas une attestation de travail.

Comment justifier d'une expérience d'infirmière libérale ?

A l'aide des justificatifs de l'URSAFF et des impôts.

L'employeur actuel d'un candidat peut-il attester de son expérience dans d'autres établissements ?

Non.

Un candidat a travaillé il y a longtemps dans un établissement et n'a pas de justificatif. Comment peut-il faire ?

Il faut qu'il se retourne auprès dudit employeur.

Le dossier professionnel demandé par l'IFCS-TL doit comporter 7 pages. Or dans d'autres IFCS, il est possible qu'il contienne 10 à 12 pages. Est-ce rédhibitoire ?

Le candidat doit se rapprocher le plus possible des consignes demandées. Il est attendu dans cet exercice des compétences de synthèse avec une taille de police d'écriture à minima à 11.

Quel est le nombre de places proposées au concours de l'IFCS-TL en 2026 avec les reports ?

Le quota est indiqué sur le site Internet de l'IFCS-TL. Il y a chaque année une gestion de file active de reports (dont le candidat en 2026 peut également lui-même bénéficier). Les années antérieures, tous ceux qui ont réussi le concours et souhaitaient intégrer l'IFCS-TL en septembre 2025, ont pu le faire, parfois avec un peu de patience en fonction des mouvements de listes. Les mouvements de la liste complémentaire dépendent souvent des confirmations de prise en charge financière de la formation.

A noter qu'il y aura, en 2026, uniquement une liste principale et une liste complémentaire toutes filières confondues.

Un candidat en liste complémentaire peut-il bénéficier d'un report de formation ?

Non, il faut qu'il soit remonté en liste principale.

Un financement de la formation avec Transition Pro est-il possible ?

Oui.

A savoir qu'un candidat peut avoir cumuler divers financements : employeur et/ou OPCO et/ou CPF et/ou apport personnel.

Par ailleurs, un candidat qui n'a pas de prise en charge financière, peut démarcher des établissements de santé qui accepteraient de le financer. S'il obtient un accord, en contrepartie, il lui est souvent demandé de travailler quelque temps au préalable et donc de faire une demande de report d'entrée en formation (et cette dernière sera acceptée).

Le candidat n'ayant pas encore l'accord de prise en charge de son employeur au moment de l'inscription, peut-il présenter quand même le concours ?

Oui, il faut renseigner la partie suivante : La prise en charge financière a fait l'objet d'une demande (*sans décision actuelle*).

Comment trouver les financements possibles de la formation cadre de santé ?

Il convient d'adresser un mail au secrétariat : contact@ifcstl.fr en détaillant votre situation. Nous vous conseillerons et vous exposerons les différents financements possibles.

Si un candidat est convoqué le même jour à plusieurs oraux, peut-il demander à l'IFCS-TL une modification de date ?

Oui.

Concours IFCS-TL

L'épreuve d'admissibilité se réalise-t-elle à l'IFCS-TL ?

Oui. La salle sera indiquée sur la convocation.

Formation DCS à IFCS-TL :

Jour de la rentrée 2026-2027

Mardi 1er septembre 2026

Des journées d'enseignement en distanciel sont-elles programmées pendant la formation ?

La formation se déroule majoritairement en présentiel.

Combien y a-t-il de stages pendant la formation ?

4 stages :

Module 1 : Initiation à la fonction cadre (3 semaines)

Module 4 : Fonction d'encadrement (3 semaines)

Module 5 : Fonction de formation (3 semaines)

Module 6 : Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnelles (4 semaines)

Faut-il que les étudiants recherchent eux-mêmes leurs lieux de stage ?

Les étudiants démarchent eux-mêmes les lieux pour les stages M1 / M4 / M6.

Pour le stage M5, les étudiants se positionnent sur l'offre de stage proposée par l'équipe pédagogique.

Situation spécifique du stage M1 qui se déroule **hors milieu sanitaire**, du 21 au 25/09 puis du 05 au 16/10/2026 : conseil est préconisé aux candidats, dès leur confirmation d'inscription à la formation cadre IFCS-TL 2026/2027, de démarrer leur prospection de lieu de stage le plus rapidement possible.

Le stage M1 peut-il se réaliser proche du domicile de l'étudiant(e) ?

Oui. Attention, il est scindé par une semaine de retour à l'IFCS-TL à la suite de la 1^{ère} semaine de stage.

Quel est le nombre de semaines de vacances pendant la formation cadre à l'IFCS-TL ?

2 semaines, une pendant Noël et une autre au Printemps. Il conviendra que chaque candidat ayant un employeur, se rapproche de son établissement pour connaître les modalités de ses congés dans le cadre de la GTT de l'établissement.

Masters proposés par l'IFCS-TL

Quels sont les partenariats universitaires proposés par l'IFCS-TL ?

- Master 1 et/ou 2 MAE
- Master 1 et/ou 2 IFROSS
- Parcours DCS – Master 2 IFROSS discontinu : dispositif en 2 ans

Les informations sur les masters proposés sont consultables sur le site Internet IFCS-TL. Les enseignements des masters sont intégrés dans le planning de formation. Les cours se déroulent du lundi au vendredi, avec une amplitude de 8h à 18h. Hormis l'anglais, tous les cours ont lieu à l'IFCS-TL pour le parcours DCS classique.

Comment se passe la sélection en Master ?

L'accès possible au double cursus, DCS - Master 1 ou 2, IAE ou IFROSS, se fait par une commission VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels). Les critères d'accès à un Master 2 sont à consulter sur le site Internet de l'IFCS-TL.

Des missions transversales autres que celles d'encadrement peuvent-elles être prises en compte dans les 2 années d'expérience d'encadrement requises pour le Master 2 ?

Oui. D'une manière générale, toute expérience de responsabilité est à valoriser par le candidat dans le dossier à déposer sur la plateforme e Candidat.

Combien de places sont disponibles en Master à l'IFCS-TL ?

IAE : 15 places en Master 2 et 25 places en Master 1

IFROSS : 25 places en Master 2 et 25 places en Master 1

Doit-on faire la demande d'inscription à un Master avec le dossier d'inscription au concours IFCS-TL 2026 ? Quelle est la date butoir pour s'inscrire en Master ?

Non. La démarche s'effectuera entre le 1^{er} et le 22/06/2026 sur la plateforme eCandidat. Les informations plus précises seront données lors de la visioconférence le 28/05/2026.

Les étudiants inscrits en Master 2 doivent-il réaliser 2 mémoires ?

Non. La méthodologie du mémoire est partagée par l'IFCS-TL et les partenaires universitaires. Pour les étudiants inscrits en Master 2, la méthodologie comporte des exigences supplémentaires.

Un Master 2 acquis préalablement peut-il donner droit à des aménagements avec le Master 2 proposé par l'IAE ou l'IFROSS ?

Non.

Un étudiant déjà titulaire d'un Master 2 peut-il être dispensé de l'anglais ?

Toute dispense d'ECTS d'anglais est à négocier avec l'université concernée.

Un étudiant qui ne serait pas accepté en Master 2 peut-il réaliser un Master 1 ?

Oui. Il est impératif de postuler conjointement sur un Master 2 et sur un Master 1 afin de sécuriser le parcours demandé.

Un étudiant qui ne serait pas retenu ni en Master 2 ni en Master 1, peut-il quand même suivre la formation DCS ?

Oui. Pour information, tous les étudiants qui ont demandé un Master 1 ou 2 en même temps que la formation DCS en 2025 l'ont obtenu.

Peut-on choisir de ne suivre que la formation au Diplôme Cadre de Santé (DCS) ?

Oui.

Un étudiant qui n'a pas d'expérience d'encadrement peut-il accéder à un Master 1 ?

Oui.

Peut-on établir des priorités selon l'université souhaitée ?

Oui. Ces éléments vous seront reprécisés lors de la visioconférence de pré-rentrée le 28/05/2026.

Le DCS ne donne-t-il pas une équivalence avec un Master ?

Non, pas de texte réglementaire à ce jour.

En cas de demande de report de la formation DCS pour l'année suivante, le candidat doit-il quand même s'inscrire sur la plateforme eCandidat en 2026 ?

Non, le candidat réalisera les démarches l'année suivante.

En cas d'incertitude sur la demande de report, le candidat doit s'inscrire sur la plateforme eCandidat.

Un candidat qui n'est pas titulaire du baccalauréat, peut-il prétendre à s'inscrire à un parcours universitaire ?

A vérifier auprès de l'université concernée.

Qu'en est-il pour les candidats titulaires d'un diplôme MER ou technicien de laboratoire ?

Mêmes conditions que pour un diplôme infirmier.

Si un étudiant valide un Master 1 à l'issue de la formation DCS, peut-il candidater pour un Master 2 dans la même entité l'année suivante ?

Oui, mais l'étudiant sera rattaché à 100% à l'université concernée.

Si un étudiant valide un Master 1 à l'issue de la formation DCS, peut-il candidater pour un Master 2 dans la même entité quelques années plus tard ?

Oui quelque soit l'année d'obtention du Master 1 puisque les ECTS restent acquis.

Est-ce que des missions d'infirmière coordinatrice permettent de valoriser une expérience d'encadrement managérial ?

Le candidat doit être le plus précis possible dans le CV et la lettre de motivation afin de valoriser toutes les expériences en lien avec l'encadrement et/ou la gestion de projets. Il est également possible de joindre des lettres de recommandation.

Quels sont les volumes d'heures d'enseignements des Masters en plus des enseignements de l'IFCS-TL ?

	Master 1	Master 2
IFROSS MOS parcours cadre de santé	25 places 67 h d'enseignement	25 places 67h + 92h (159 heures)
IAE MAE parcours cadre hospitalier	25 places 56 h d'enseignement	15 places 56h + 155h (211 heures)

Spécificité du dispositif de formation discontinu DCS IFCS-TL / Master 2 IFROSS

Quel est le nombre de places ?

10

Comment sont sélectionnés les candidats ?

Par une VAPP (Cf critères sur le site Internet de l'IFCS-TL). D'où l'importance de bien argumenter le dossier.

Quelles sont les démarches à faire pour entrer dans ce dispositif ?

Les candidats doivent déposer une demande sur la plateforme de Lyon 3 eCandidat du 01/06 au 22/06/2026, en précisant dans l'objet de la lettre de motivation : demande de formation en discontinu.

Quelle inscription réaliser au concours de l'IFCS-TL quand l'employeur ne sait pas encore s'il financera une formation continue ou discontinue ?

Il faut renseigner le document « attestation de prise en charge » disponible sur le site internet de l'IFCS-TL et cocher l'ensemble des parcours proposés. Il conviendra de se positionner à l'issue des résultats d'admission et de l'accord effectif de prise en charge.

Est-il possible de candidater sur le dispositif discontinu si le candidat réside en dehors du département ?

Oui. Le candidat reste en poste sur son emploi actuel.

Quels sont les volumes d'heures d'enseignements du Master POS et des enseignements à l'IFCS-TL ?

Master 1 POS en discontinu 1 ^{ère} année	Master 2 POS en discontinu en 2 ^{ème} année
270 heures à l'IFROSS + 105 heures à l'IFCS-TL + 1 stage 105 heures en pédagogie	270 heures à l'IFROSS

Une présentation de la formation 2026/2027 à l'IFCS-TL sera organisée **jeudi 28 mai 2026 à 8h00** en visioconférence avec les partenaires universitaires. Un lien de connexion sera proposé sur le site internet de l'IFCS-TL ultérieurement.